

Collection RAN

Nom de la pratique

Par « pratique » nous entendons une activité/méthode/outil utilisé actuellement ou par le passé par des professionnels et/ou membres de la communauté.

NeDiC -Réseau de déradicalisation dans les centres pénitentiaires

Description

(maximum 300 mots)

Courte description de l'objectif de la pratique et de la méthode de travail utilisée. Notez que dans cette description, il doit être clair que la pratique est liée de manière explicite à la prévention et/ou lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Cela signifie que les objectifs et/ou les activités/méthodes de la pratique doivent être liés à la prévention et la lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Les pratiques dans lesquelles ce lien n'est pas évident ne peuvent figurer dans la Collection RAN.

Le NeDiC est une cellule du ministère de la justice de Hesse qui est responsable de la coordination et de la supervision des pratiques de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans le système pénal de l'État. Les responsabilités du NeDiC s'organisent autour de quatre piliers:

1) IDENTIFICATION

- **structurels** » : des agents pénitentiaires expérimentés et spécialement formés. Leur seule tâche est de suivre et de récolter des informations sur tous les détenus extrémistes, ainsi que sur tous les membres de groupes criminels organisés dans leur établissement pénitentiaire respectif. Ils partagent ces informations clés avec la direction de l'établissement pénitentiaire, le NeDiC, et les agences de sécurité. Ils assurent également une fonction de multiplication des connaissances au sein de leur établissement. Actuellement, 13 des 16 établissements pénitentiaires du Land de Hesse disposent d'observateurs structurels.
- **Formation du personnel** : Développer la sensibilisation relativement aux motivations et au comportement des prisonniers extrémistes, ainsi qu'aux indicateurs de radicalisation. Favoriser les compétences interculturelles et la médiation culturelle. Les formations sont adaptées en fonction des différents publics et sont dispensées par des membres du NeDiC ou par des experts

issus d'agences de sécurité/ONG. Les psychologues des services correctionnels sont formés sur VERA-2R, un instrument d'évaluation des risques.

2) PREVENTION

- **Coopération interinstitutionnelle** : permettre un flux constant d'informations entre le personnel correctionnel, les ONG, les imams, le ministère de la justice et les agences de sécurité de la Hesse.
- **Réseau de prévention** : L'observation accrue par des observateurs structurels et d'autres professionnels empêche la formation de réseaux extrémistes et permet le transfert des DE/GCO (Détenus Extrémistes/Groupes Criminels Organisés) vers d'autres établissements ou quartiers pénitentiaires. Les agences de sécurité sont impliquées dans les conférences de cas régulières consacrées aux DE/GCO.
- **Accompagnement pastoral pour les détenus musulmans** : coordonné par le NeDiC, 13 imams germanophones ayant fait l'objet d'un examen approfondi assurent un accompagnement pastoral de base aux détenus musulmans. En engageant un dialogue religieux avec les détenus, ils peuvent prévenir et corriger les idées fausses.

3) DERADICALISATION

- **Coordination et soutien** : Coordination des interventions consacrées aux DE. Soutien aux établissements pénitentiaires afin qu'ils appliquent efficacement leurs interventions existantes à destination des DE.
- **Exemples d'interventions** : Programmes de déradicalisation individuels et en groupe (p. ex. par l'ONG *Réseau de prévention de la violence*), psychothérapie, cours sur les valeurs démocratiques.

4) COORDINATION

- **Centre de liaison** : le NeDiC joue le rôle de point de contact unique pour toutes les connaissances et compétences recueillies dans le cadre des différents projets.
- **Tâches** : L'élaboration des politiques et l'administration, la coordination susmentionnée des mesures, la facilitation des échanges d'informations entre les institutions et organisations, la formation du personnel.

Examiné par les pairs	Non
Principaux thèmes Veuillez <u>sélectionner</u> les deux thèmes clés qui correspondent le mieux à la pratique.	Prison et probation Formation
Public cible Veuillez <u>choisir</u> au moins un public cible correspondant le mieux à la pratique.	Prison / probation Autorités
Couverture géographique Veuillez indiquer où la pratique a été/est mise en œuvre (pays, régions, villes).	Hesse, Allemagne
Début de la pratique Veuillez indiquer quand (année) la pratique a été développée et mise en œuvre afin d'indiquer sa maturité. Si la pratique n'est plus active, veuillez indiquer quand elle a pris fin.	2011
Produits livrables Veuillez indiquer si la pratique a débouché sur des réalisations concrètes, telles que (des liens vers) des manuels, modules de formation, vidéos.	<ul style="list-style-type: none"> • Formation individuelle • Ateliers • Programmes de formation avancés • Vidéo et audio
Faits et évaluation Courte description des <u>mesures de performance</u> de la pratique, comprenant <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>des avis qualitatifs et des données quantitatives (statistiques)</u>, par exemple la mesure de la réussite de votre projet ou intervention. 2. <u>une évaluation et des avis</u>, y compris des enquêtes et/ou 	Aucune évaluation formelle du NeDiC n'a été réalisée. Toutefois, les praticiens considèrent que les activités suivantes ont particulièrement bien fonctionné : <ul style="list-style-type: none"> • la familiarisation avec les symboles, les codes, la terminologie et les réseaux d'extrémistes, permettant au personnel de répondre rapidement à leur évolution ; • la meilleure compréhension de différentes idéologies extrémistes ; • l'enseignement de la manière de différencier une pratique religieuse modérée de l'extrémisme ; • la sensibilisation au besoin de répondre aux

<p>preuves empiriques. Par exemple, avez-vous procédé à une évaluation interne ou externe ? Avez-vous encouragé votre groupe cible à vous donner son avis ?</p> <p>3. <u>un examen par des pairs</u> : quelles ont été les impressions du groupe de travail du RAN (éventuellement suite à une visite d'étude) concernant la pratique.</p> <p>Veillez préciser les résultats de vos activités de surveillance et d'évaluation.</p>	<p>revendications des détenus musulmans.</p> <p>Il faut énormément de temps et d'efforts pour intervenir auprès du groupe cible et créer d'autres stratégies susceptibles d'aborder le phénomène. Les formations en cours et périodiques, l'échange fructueux d'idées entre le personnel pénitentiaire, des scientifiques et des experts, ainsi qu'une plus grande expérience des détenus extrémistes contribuent à l'amélioration constante des méthodes de formation et des procédures du NeDiC.</p> <p>Tous les cours de formation sont évalués d'une manière standardisée. Les données sur la satisfaction des participants et les résultats de l'apprentissage sont évalués et documentés. Les résultats de cette évaluation sont examinés et notés sur un tableau de bord prospectif. Ils sont ensuite publiés une fois par an dans des « rapports de développement personnel » et des « rapports de formation avancée ».</p>
<p>Durabilité et transférabilité (200 mots maximum)</p> <p>Courte description de la pérennité et de la transférabilité de la pratique, notamment des informations sur ses coûts. <u>Veillez préciser quels éléments sont transférables et comment.</u></p>	<p>Sur le plan de la méthode, le NeDiC pourrait être transféré à d'autres secteurs au-delà des services pénitentiaires, même si certains programmes de formation sont uniquement adaptés au personnel correctionnel.</p> <p>Le NeDiC est une référence des meilleures pratiques en Allemagne. Le fait que les services pénitentiaires soient du ressort des gouvernements régionaux peut constituer un obstacle à l'adoption de certaines de ses méthodes à d'autres régions d'Allemagne. En outre, les différents Länder ne sont pas confrontés aux mêmes problèmes avec les extrémistes violents et ne sont pas organisés de la même manière.</p> <p>En raison d'une augmentation du retour des combattants étrangers, des salafistes et des terroristes (endogènes), le NeDiC devrait rester un élément permanent du système pénal de Hesse dans un avenir proche.</p>
<p>Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN</p> <p>Notez que pour figurer dans la Collection, la pratique doit de préférence être désignée lors d'une réunion du RAN. Indiquez le nom du groupe de travail/événement du RAN, la date, le lieu et l'objet de la réunion.</p>	<p>« Délinquants extrémistes violents jeunes et mineurs »</p> <p>08/07/2018</p> <p>Wiesbaden et Francfort</p> <p>Visite d'étude de deux établissements pénitentiaires</p>
<p>Liens avec d'autres initiatives ou financements de l'UE (100 mots maximum)</p> <p>Indiquez comment votre projet a été financé, si votre pratique est liée à</p>	

<p>d'autres initiatives ou projets de l'UE ET indiquez clairement s'il est (co)financé par l'UE et, si c'est le cas, par quels fonds. Exemples : Erasmus +, Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), Fonds social européen (FSE), Horizon 2020, etc.</p>	
<p>Organisation (Insérez une description de 100 mots maximum et sélectionnez le type d'organisation) Décrivez brièvement l'organisation à l'origine de cette pratique, notamment son statut légal, p.ex. ONG, organisme de l'État, société limitée, organisation caritative, etc.</p>	<p>Ministère de la justice de Hesse</p> <p>Établissement public</p>
<p>Pays d'origine Pays dans lequel la pratique est utilisée.</p>	<p>Allemagne</p>
<p>Contacts Veuillez préciser les coordonnées de la personne à contacter dans l'organisation, notamment son nom et son adresse e-mail.</p>	<p>Adresse : Luisenstraße 13, 65185 Wiesbaden, Allemagne Personne à contacter : Mme Clementine Englert Courriel : Clementine.Englert@hmdj.hessen.de Téléphone : +49 611322824 Site Web : https://justizministerium.hessen.de/</p>
<p>Dernière mise à jour (année)</p>	<p>2020</p>